

FSC - BOIS
FICHES-LABELS
[mise à jour : 03/2015]



Résumé des critères : Label assez contraignant certifiant que le produit provient de forêts gérées durablement. Pour tout type de bois et certainement pour les bois exotiques.

Nom officiel

FSC = Forest Stewardship Council

Site web

<http://www.fsc.be>

Critères résumés

Label assez contraignant certifiant que le produit provient de forêts gérées durablement. Principalement intéressant pour les bois tropicaux.

Produits concernés

Bois

Portée du label

Environnement, social et économique

Critères du label

Les critères du label FSC concernent 3 aspects :

- Les aspects écologiques : protection des forêts à haute valeur écologique et culturelle, régénération naturelle favorisée, prélèvement raisonnable et adapté, protection des sols, OGM interdits, etc.
- Les aspects sociaux : respects des autochtones, des travailleurs, création d'emplois locaux, etc
- Les aspects économiques : renforcement de l'économie locale, valorisation des produits et services de la forêt, etc.

Il existe trois types de labels FSC.

- FSC 100% : signifie que l'entièreté du produit (chaque fibre et chaque partie) provient de forêts certifiées FSC.
- FSC Mixte : indique que le produit est fabriqué à partir de fibres de bois issues de forêts certifiées FSC, de matières recyclées et/ou de Bois Contrôlés FSC.
- FSC Recyclé : signifie que 100% du produit (chaque fibre et chaque partie) est fabriqué à partir de matières recyclées (dont un minimum de 85% est issu de la post-consommation). Ce label est utilisé principalement pour des produits en papier mais peut également se retrouver sur certains produits en bois.

Quel que soit l'étape de transformation/commercialisation où l'on se trouve, une entreprise qui souhaite vendre un produit FSC en l'annonçant comme tel doit être certifiée sur base d'une norme FSC fixant l'ensemble des règles de traçabilité des flux de matières FSC. En effet, seule les entreprises certifiées FSC peuvent donner les garanties FSC sur facture, et si souhaité sur produit (par l'utilisation contrôlée du label FSC).

Lien vers les critères / le référentiel en ligne

<http://www.fsc.be/principes-critres-du-fsc.468.htm>

Qui est « derrière » ce label ?

FSC est une organisation internationale non gouvernementale et indépendante à but non lucratif constituée de plus de 800 membres au niveau international. Ces membres (propriétaires forestiers, entreprises du secteur du bois et du papier, mouvements sociaux et organisations environnementales) sont répartis dans trois chambres (sociale, économique, environnementale) selon leur intérêt. Chaque chambre possède le même poids décisionnel au niveau des orientations prises par le FSC. Une attention est également accordée à une représentativité équilibrée entre acteurs du Sud et du Nord.

Contrôle indépendant

Tout propriétaire/gestionnaire forestier / toute entreprise qui souhaite obtenir un certificat FSC pour sa forêt / son entreprise doit contacter un organisme de certification agréé indépendant, et ensuite soumettre sa forêt / son entreprise à un contrôle annuel. La crédibilité d'un système comme le FSC

passer notamment par la transparence et le contrôle de l'utilisation du label et des certificats FSC. C'est pourquoi FSC a mis en place un mécanisme de traçabilité permettant à tout un chacun de vérifier la bonne utilisation du label FSC et la validité des certificats FSC. La facture d'achat doit mentionner le code de certification FSC de l'entreprise (YYY-CoC-123456) et les produits FSC doivent clairement y être renseignés comme tels.

Avis d'écoconso

Label sérieux et fiable. Attention que ce label ne prend pas en compte l'aspect qualitatif du produit ni les traitements qu'il aurait subis. On le choisira pour tout type de bois et certainement pour les bois exotiques.

Références écoconso

- Fiche conseil n°108 : [Les labels du bois.](#)
- Fiche conseil n°114 : [Les bois compatibles avec le développement durable.](#)

Lien vers catalogue de produits labellisés

<http://www.jechedufsc.be>

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

- [1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/fsc-bois>
- [2] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/etiquetage>
- [3] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/materiaux>
- [4] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cl%C3%A9s/bois>
- [5] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cl%C3%A9s/label>
- [6] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-d'utilisation-de-nos-contenus>
- [7] <http://www.fsc.be>
- [8] <http://www.fsc.be/principes-critres-du-fsc.468.htm>
- [9] <https://www.ecoconso.be/fr/Les-labels-du-bois>
- [10] <https://www.ecoconso.be/fr/Liste-de-bois-compatibles-avec-le>
- [11] <http://www.jechedufsc.be>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

